Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 19 (1989)

Heft: 2

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SECRÉTARIATS CANTONAUX:
Genève, 4, rue de la Maladière (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

Accidents domestiques: la prévention s'impose

Pour spectaculaires qu'ils puissent paraître, les accidents et les agressions de personnes âgées sur la voie publique sont loin d'atteindre en fréquence et en gravité le nombre des accidents domestiques. Ces circonstances ont amené le Bureau suisse de prévention des accidents à Berne à lancer une campagne de sensibilisation que Pro Senectute Fribourg entend prolonger, elle-même.

L'amélioration de ses conditions de santé provoquera à brève échéance le quadruplement de la population octogénaire; même si un accident ne provoque pas le décès, il entraîne souvent de graves conséquences: la personne doit être conduite d'abord à l'hôpital, puis placée dans un home médicalisé, avec toutes les difficultés liées à un brusque changement de situation.

En 1987, la circulation a fait 952 victimes en Suisse et les chutes 1562. Les femmes payent un lourd tribut à ces accidents qui se produisent de plain-pied (60%) ou dans les escaliers (23%). La prévention à domicile se heurte à des obstacles psychologiques, car, contrairement à la route, le foyer apparaît comme un lieu d'existence tout à fait sûr. Les chutes trouvent leur origine dans deux types de phénomènes: les causes liées au vieillissement (altération de la vue, rigidité corporelle, diminution des capacités de réaction, poids souvent excessif). Quant aux causes matérielles, elles portent surtout sur un éclairage insuffisant, l'absence de mains-courantes dans les corridors et les escaliers, l'utilisation prolongée de matériel usagé (chaussures, tapis, etc.); il est plus facile de remédier aux causes matérielles, en portant des chaussures qui tiennent la cheville, en posant des tapis antiglisse, en signalant, voire en supprimant les seuils de porte, en posant des paillassons à l'entrée des immeubles qui permettent de sécher les chaussures, en consultant l'opticien.

De plus, la personne âgée peut se prémunir d'éventuelles difficultés en installant chez elle un dispositif d'alarme qui permet soit à un voisin ou un parent, soit à un service spécialisé d'intervenir rapidement. Deux tiers des utilisateurs de ces appareils se disent rassurés. Dans 65% des cas, les voisins-répondants qui interviennent après une alarme, n'ont pas besoin de faire appel à des services médicaux professionnels. A Fribourg, il existe une centrale d'alarme branchée sur un service privé d'ambulances, et Pro Senectute préconise de son côté un système moins onéreux qui fait appel aux relations de voisinage.

Toutefois, quels que soient les avantages d'un système ou d'un l'autre, aucun n'est totalement sûr, car il arrive souvent que la personne âgée, s'estimant en pleine forme, renonce à porter sur elle le mini-émetteur, ou alors qu'elle redoute d'appeler la centrale, de crainte de se faire transporter à l'hôpital. Il existe encore d'autres systèmes passifs qui entrent en action, si la personne âgée n'a pas manœuvré une porte de frigo ou de W.-C. pendant vingt-quatre heures. Oui, la technique enregistre de sérieux progrès, mais elle ne peut se substituer à la chaleur du contact humain, si nécessaire à tous les âges de la vie. (jd)

SUISSE

«Les aînés chantent» Résultats du concours

En automne 1988, le service audio-visuel de Pro Senectute Suisse a, en collaboration avec la Radio suisse alémanique, organisé un concours destiné aux chœurs d'aînés, dans le but d'encourager les personnes âgées à chanter. Vingt-trois chœurs y ont participé. On prévoyait, à l'issue du concours, de réaliser une émission de radio et de produire une cassette.

Les résultats ont agréablement surpris le jury, composé des directeurs de chorale et compositeurs Hansruedi Willisegger et Andreas Juon ainsi que de Martin Weber, responsable des émissions musicales à DRS. Le jury a relevé avant tout la spontanéité et l'engagement des chœurs; à maintes reprises, il a décelé une veine créatrice cachée qui doit encore être exploitée. Dès lors, on décida de renoncer pour le moment à produire une cassette. En revanche, Pro Senectute veut offrir la possibilité aux chœurs de se perfectionner.

Deux chœurs ont obtenu une distinction: le chœur d'aînés St. Niklaus de Bâle et le chœur d'aînés de Widen; trois, une mention: la chorale des aînés de Lancy, le chœur d'hommes des retraités PTT de Zurich et le chœur d'aînés d'Emmen. De plus, les cinq chœurs ont la possibilité d'améliorer encore leurs prestations, grâce à un cours – offert à titre gracieux – qui sera organisé avec la collaboration d'un directeur de l'extérieur.
Tous les autres chœurs ont été particulièrement remerciés de leur production et leurs directeurs seront invités, en 1989, à participer gratuitement à un cours de perfectionnement ouvert à tous les directeurs de chorales d'aînés.

De Jacqueline Bauermeister à Heidi Deneys

Elles sont toutes deux activement engagées dans la vie politique de leur canton et même davantage; leurs idéaux divergent, mais leur intérêt commun pour la société et ses aînés les rapproche. Vice-présidente de la commission administrative de notre fondation, Mme Jacqueline Bauermeister, qui accédera vraisemblablement dans quelques semaines à la présidence du Grand Conseil neuchâtelois, a passé le témoin à sa collègue Heidi-May Deneys (La Chaux-de-Fonds), ancienne conseillère nationale. La pédagogue radicale fait place au professeur socialiste.

Née le 25 mai 1937 à Saint-Imier, Heidi Deneys a suivi sa scolarité dans sa ville natale, avant de conquérir sa maturité à Neuchâtel. Au terme de ses études, elle obtient, en 1963, sa licence en sciences sociales à l'Université de Neuchâtel. De 1961 à 1964, elle accomplit divers séjours en Tunisie et au Niger, où elle enseigne. Dès 1965, elle entre au service de l'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds et entame une carrière politique sous la bannière du Parti socialiste.

De 1972-1976, elle siège au Conseil général de la métropole horlogère, puis de 1973-1981, au Grand Conseil neuchâtelois. Elle entre en 1977 au Conseil national et conserve son mandat parlementaire jusqu'en 1987. Son parti lui confie simultanément d'amples responsabilités, puisqu'elle en est maintenant la vice-présidente suisse. Nul doute que Pro Senectute saura se prévaloir de ses riches compétences! Le pasteur Martin Fiedler (Seon AG) occupe provisoirement la vice-présidence de la commission administrative. (jd)

GENÈVE

Une expérience pilote de Pro Senectute, Genève: l'Unité d'accueil temporaire

C'est à la Résidence des Franchises, cette nouvelle pension dont nous vous parlions le mois dernier, que Pro Senectute a choisi d'expérimenter, dès le 1er janvier 1989, une nouvelle forme d'accueil aux personnes âgées.

Au travers du travail de son service social, l'équipe de Pro Senectute a ressenti la nécessité de soulager momentanément la famille, les voisins ou même les services spécialisés qui entourent une personne âgée vivant à domicile. Elle a donc décidé de promouvoir ce dernier maillon de l'aide à domicile qu'est le séjour de courte durée. Un tel séjour va permettre au conjoint et à l'entourage de la personne âgée de reprendre des forces et de conserver la qualité de leurs efforts d'encadrement.
«L'Unité d'accueil temporaire est un **complément au maintien à domicile**», nous dit Mme Monique Humbert, secrétaire cantonale. «Elle n'est donc pas un lieu de convalescence ou de vacances, ni la suite d'un séjour hospitalier. La durée d'accueil est, en principe, de une à quatre semaines. Des séjours de courte durée peuvent cependant être envisagés mais pour un minimum de quatre jours. Il faut savoir encore que les entrées et sorties sont planifiées mais qu'elles ne peuvent avoir lieu les samedis et dimanches.
»Par ailleurs, les personnes accueillies bénéficieront des mêmes prestations que les pensionnaires de la Résidence

des Franchises, c'est-à-dire: repas, soins d'hygiène, soins infirmiers, ergothérapie, animation et blanchissage du linge. Durant l'année 1989, nous proposons quelques chambres d'accueil temporaire aux personnes âgées. Pro Senectute investit ses fonds propres pour cette expérience afin que le prix de pension ne soit pas trop élevé. Cependant, si tel était encore le cas, nous étudierons d'autres possibilités de financement avec les personnes concernées.

»Il faut savoir que, malgré le peu de places disponibles, quelques pensions genevoises offrent déjà aux personnes âgées la possibilité d'un accueil temporaire. Au travers de notre expérience, nous aimerions cependant mettre en valeur ce mode d'accueil afin qu'il se généralise.»

Mme Valérie Schmutz, assistante sociale responsable du projet, rencontrera les personnes intéressées et collaborera avec les autres institutions de maintien à domicile. Elle examinera chaque situation et, en cas de séjour à la Résidence des Franchises, elle fera le lien entre la personne et la pension. Le jour de son entrée, elle sera là pour l'accueillir. Les dates seront donc fixées à l'avance mais il sera toujours possible de recevoir une personne en cas d'urgence, excepté le week-end.

«Afin que le séjour des personnes soit agréable, nous avons aménagé les chambres d'accueil de manière plaisante et chaleureuse», nous dit Mme Schmutz. «Nous espérons vivement que cette expérience sera concluante, aussi souhaitons-nous qu'un maximum de personnes la connaisse. Alors, parlez-en autour de vous!»

Pour un éventuel séjour à l'Unité d'accueil temporaire ou pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à: Pro Senectute – Fondation pour la vieillesse, 4, rue de la Maladière, tél. 21 04 33. Demandez Mme Valérie Schmutz, elle sera là le lundi après-midi, mardi matin, mercredi après-midi et vendredi.

Pour terminer, signalons encore que si cette expérience de Pro Senectute se déroule à la Résidence des Franchises, c'est que cette pension est la propriété de la Fondation des logements pour personnes âgées, «sœur cadette» de Pro Senectute, Genève. Les deux fondations ont d'ailleurs le même président: M. Daniel-François Ruchon.

H. Maillard

NEUCHÂTEL

Préparation à la retraite: Pro Senectute prend la relève

Nous revenons sur cet important sujet, abordé dans notre dernier numéro.

On dit qu'ils sont plus jeunes d'esprit qu'il y a quinze ans, qu'ils ont encore des parents quelquefois à leur charge, et que leurs enfants pourraient leur ravir leur poste de travail. Qui sont-ils? sinon les candidats à la retraite, cette manière d'entrer dans le «nouvel âge». Avancer en âge ou simplement vieillir provoque chez nombre d'individus un choc, qui pour être inconscient, n'en est pas moins réel. La rupture brusque qu'implique le passage de la vie professionnelle à une vie de retraité socialement dépréciée ne va pas de soi. Il est nécessaire de s'y préparer.

Les objectifs

Dès 1972, Pro Senectute se donne pour tâche de promouvoir l'idée de la préparation à la retraite et participe à une étude approfondie de la question qui aboutit en 1974 à la mise sur pied, par le Service social inter-entreprises (SSIE), de cours de six journées réparties sur trois ans. Ces journées sont ouvertes au personnel avec conjoint, d'une dizaine d'entreprises industrielles et commerciales ainsi que de la ville de Neuchâtel. On peut constater que les objectifs retenus à l'origine sont encore d'actualité. En effet, le futur retraité ressent la nécessité de:

prendre conscience du changement qui l'attend;
être informé;
échanger avec des personnes placées dans la même situation;
faire des projets;
retrouver ou conserver un esprit créatif;
envisager l'avenir de manière positive.

Pour cela, il est essentiel de proposer un cadre pédagogique et une animation liés au vécu des participants.

Programme

La première journée d'un groupe permet l'expression des attentes de chacun et sert de guide pour définir les thèmes des journées qui, en général, s'articulent autour des pôles de réflexion suivants: situation financière, santé physique et morale, vie sociale, engagements, loisirs, héritages, philosophie de vie.

Il est à noter que les propres services des organismes suivants offrent également des cours auxquels il nous arrive de participer: PTT, Fabriques de Tabac Réunies, Etat de Neuchâtel.

Sur demande de Mme Jane-Marie Wüst, ancienne responsable du SSIE, Pro Senectute a maintenant pris la relève, avec l'engagement de Mme Christiane Calande, nouvelle formatrice. La continuité de l'organisation des cours pour des groupes existants est assurée; quatre nouveaux groupes de participants seront prochainement constitués en vue de leur première journée de formation. Pro Senectute offre ainsi aux entreprises et aux collectivités publiques de l'ensemble du canton de poursuivre leur effort de formation aux préretraités. Dans un second temps, la Fondation prévoit de créer un programme à l'usage du public en collaboration avec des comités d'appui régionaux. Ces cours revêtiront une autre forme puisque les participants y viendront de leur propre chef et pendant leurs heures de loisirs.

En conclusion, le but est de donner une impulsion positive face à l'avenir des futurs retraités, en leur offrant des moyens de gérer ce passage et de se fixer un objectif de vie renouvelé valorisant pour eux et éventuellement utile pour leur entourage. La préparation à la retraite n'a sa raison d'être que dans une optique provisoire, évoluant avec les mentalités, les usages, la législation, les changements économiques et sociaux. Sa réussite dépend surtout de l'engagement réciproque des animateurs, des intervenants et des participants.

PRO SENECTUTE

VALAIS
Danse folklorique

Ce nouveau cours se met en place au CRAM, à Monthey, le jeudi après-midi, dès le 2 février.
C'est sympathique, dynamique... et en plus bon pour la mémoire.
Alors, n'hésitez pas à entrer dans la danse!

Pour tous renseignements et inscriptions: tél. 025/71 94 61, ou à Pro Senectute Monthey, au 025/71 59 39.

BIENNE
Randonnées à ski de fond

Aînés + Sport organise à nouveau cet hiver ces journées de plein air. Au programme: échauffement, randonnée, apprendre les rudiments de la technique, profiter des paysages hivernaux et passer de bons moments.

Mercredi 25 janvier
Prêles – Diesse. Départ en car à 10 h depuis le Cinéma Palace.
Mercredi 1er février
La Ferrière – Chaux-d'Abel – Les Bois. Départ en car à 9 h 15 depuis le Cinéma Palace.
Mercredi 8 février
Plagne. Départ en car à 10 h depuis le Cinéma Palace.
Mercredi 15 février
Saignelégier – Le Noirmont. Départ en car à 9 h 15 depuis le Cinéma Palace.
Mercredi 22 février
Ste-Croix – Les Rasses. Départ en car à 9 h 15 depuis le Cinéma Palace.
Mercredi 1er mars
Près-d'Orvin. Départ en car à 10 h 00 depuis le Cinéma Palace.
Avec fondue!

Assurance-accidents obligatoire + frais accessoires Fr. 7.– par journée + frais de transport, selon le nombre de participants.
L'encaissement se fait sur place pour chaque journée.
En cas de temps ou d'enneigement incertain, le n° 180 vous renseignera de 7 h à 8 h 30.

M. Jean Zürcher organise sous sa responsabilité une semaine de ski de fond du 13 au 17 février à Saignelégier. Renseignements et inscriptions auprès de J. Zürcher, 41, chemin du Crêt, 2533 Evilard, tél. 032/23 84 56.

Club du dimanche

A la mensa de l'Ecole professionnelle dès 11 h 30, les 22 janvier, 5 et 19 février, 12 mars, 23 avril, 21 mai et 11 juin.

Cours avec l'Université populaire: Remplir sa déclaration d'impôt

Eric Bosch, intendant municipal des impôts, offre aux participants la possibilité de se familiariser avec le formulaire de déclaration d'impôts. Lundi 21 février de 14 h 30 à 16 h 15 à l'Ecole professionnelle, 1, rue Wasen, Bienne.

Inscription jusqu'au 12 février, tél. 032/23 13 43 de 9 h à 11 h 30. Prix Fr. 10.–.

Préparation à la retraite

Il est nécessaire de se préparer à la retraite pour ne pas être accablé(e) par une prétendue liberté. Aussi, pour y entrer avec curiosité et sérénité, il faut essayer de se confronter à différents de ses aspects: AVS / assurances; testament / succession; santé; une journée complète de retraite / deuil, comment prévenir? – Evaluation.
Ce cours s'adresse aux 50 ans et plus, et est animé par Nicole Guillermin, responsable de Pro Senectute, Bienne.
4 soirs, le mercredi de 19 h 30 à 21 h à l'Ecole professionnelle, rue Wasen.
1 journée, samedi 11 mars 1989 dès 10 h, à la «Vieille Ferme», Villeret.
Début: mercredi 22 février 1989; Prix: Fr. 80.–, Fr. 70.– pour membres et retraité(e)s y compris le repas de samedi à midi, sans les frais de transport à Villeret.

Inscriptions jusqu'au 13 février; tél. 032/23 13 43 de 9 h à 11 h 30.

VAUD
Loisirs à la carte

Les différents cours annoncés dans notre dernier numéro vont débuter incessamment. C'est le dernier moment pour vous inscrire.
Rappelons qu'il s'agit de:
atelier d'écriture; réveil-mémoire; self-défense; danse; atelier de cuisine diététique; rhumatisme et atteintes articulaires; cours d'anglais et d'espagnol.

Annecy

Pourquoi ne vous laisseriez-vous pas tenter, pour vous changer les idées, par une escapade d'un jour à Annecy?
Dates prévues: 29, 30 ou 31 mai 1989.

Budapest

Enfin, si vous recherchez le dépaysement, partez, en toute sécurité, en Hongrie avec Pro Senectute. Un responsable et une infirmière seront du voyage. Visitez cette ville superbe, découvrez la puzsta, laissez-vous charmer par les czardas... Voyage du 1er au 5 mai 1989.

Renseignements et inscription à Pro Senectute-Vaud, case postale 244, 1000 Lausanne 9, tél. 021/36 17 27.

Exposition «Partitions pour dessins» de Philippe Vannod au Centre Pierre Mercier, à Lausanne

Le Centre Pierre Mercier, Florimont 24 à Lausanne, abrite jusqu'au 24 février 1989 une exposition insolite s'il en est!
Philippe Vannod, né à Lausanne en 1945, a suivi l'Ecole des beaux-arts et

PRO SENECTUTE

arts appliqués de la ville puis s'est expatrié en Tunisie. Le jazz, la musique africaine et la calligraphie arabe lui apportèrent une source d'inspiration pour ses deux formes d'expression. Le graphisme dans son caractère linéaire l'attirera et provoquera une fusion d'éléments provenant, d'une part, de l'écriture musicale et de la calligraphie, d'autre part.
Il s'exprime dans le dessin par l'utilisation de techniques mixtes: tour à tour abstraits ou figuratifs, ses sujets reflètent une vibration intérieure dont la musique joue le rôle moteur.
A ne pas manquer!

Cours dans les centres

Dans l'optique de sa politique d'animation active avec la participation des personnes âgées, Pro Senectute-Vaud se propose d'organiser, dans ses centres Pierre Mercier à Lausanne, Les Ramiers à Chavannes-Renens, Le Verger à Orbe et La Plaine à Yverdon-les-Bains, des cours pour le moins originaux.

L'art floral. Il s'agit d'un cours de quatre séances sur le thème «les 4 saisons». Il vous permettra de faire, dans toutes les règles de l'art, des arrangements de table, des bouquets merveilleux.

Par ailleurs, deux nouveaux cours sont proposés. Il s'agit de la «connaissance des fruits exotiques» et de «la vigne et le vin». Ils seront donnés prochainement dans les centres.

Les fruits exotiques
On trouve dans le commerce tout un choix de fruits tropicaux.
L'ananas et les bananes sont vendus chez nous depuis des décennies et font partie de notre quotidien; les avocats et les kiwis se sont popularisés et ont conquis nos marchés. Les kiwis sont même cultivés avec succès dans nos campagnes. Mais qu'en est-il de ces fruits à apparence bizarre: les papayes, mangues, chayoten, kiwanos, et autres caramboles? Autant de fruits exotiques qui apportent une note ensoleillée sur nos tables hivernales! Mieux les connaître, apprendre à les manger, c'est ce que vous propose Pro Senectute-Vaud.

La vigne et le vin
Au bistrot, entre amis, les Vaudois boivent volontiers 2 ou 3 de blanc. Et, bien sûr, du blanc du terroir. Mais jusqu'à ce qu'il coule dans les verres il y en a des étapes à parcourir! Pro Senectute-Vaud organise les cours dans les centres de jour qu'il anime: connaissance du terroir, exposition du terrain, plants, culture de la vigne, vendanges, préparation du vin, ses caractéristiques, le langage du vin. Les participants aux différents cours se retrouveront pour une visite du vignoble, des caves et des caveaux avec dégustation. Tout un programme!

Comme ces trois cours précités sous-entendent une préparation minutieuse et un certain investissement, ils ne pourront avoir lieu que si le nombre d'inscriptions est suffisant. Si donc l'un ou l'autre de ces thèmes – ou tous – vous intéressent, renseignez-vous vite et inscrivez-vous directement dans les différents centres pour participer.

Centre Pierre Mercier, Lausanne, él. 021/23 04 23.
Les Ramiers, Chavannes-Renens, tél. 021/634 67 10.
Le Verger, Orbe, tél. 024/42 11 11.
La Plaine, Yverdon, tél. 024/22 10 38.

Danse
Un nouveau cours débutera le jeudi 9 février à 16 h 15, au Centre Pierre Mercier. Il comporte 10 leçons de une heure et demie chacune, données par le couple sympathique Christine et Claude Blanc. Inscription au centre (tél. 021/23 04 23).
En cas de succès, un autre cours sera organisé au Centre des Ramiers.

MDA

SECTION VAUDOISE

Rappel des spectacles

Lundi 6 février 89: Orchestre de chambre de Lausanne, Théâtre de Beaulieu, à 20 h 30. Œuvres de Oberson, Beethoven et Tchaïkovsky. Prix: Fr. 10.– membre MDA.
Du 19 février au 8 mars 89: Théâtre Kléber-Méleau, Usine à Gaz 9, 1020 Renens. Horaire selon le jour de la représentation. Hot House – Pinter. Prix: Fr. 15.– membre MDA.
Dimanche 26 février 89: Opéras la Finta Giardiniera. Théâtre Muncipal, à 17 h. Prix: Fr. 18.– membre MDA.
Lundi 27 février 89: Orchestre de chambre de Lausanne, Théâtre de Beaulieu, à 20 h 30. Œuvres de Bach, Weber et Mozart. Prix: Fr. 10.– membre MDA.
Pour tous renseignements (horaires et marche à suivre pour les locations): téléphonez au secrétariat du MDA au 021/23 84 34.

Ensemble vocal masculin

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'ensemble masculin du MDA s'est constitué. Ces vaillants chanteurs répéteront régulièrement tous les mardis de 16 à 17 h 30. Venez les rejoindre, vous êtes les bienvenus!
Responsable: M. Paul Besse,
Tél. 021/36 44 29.
Renseignements: Secrétariat MDA, Tél. 021/23 84 34.

Minibus «L'Evasion»

En février «L'Evasion» prend la route des randonnées de ski de fond, si les conditions d'enneigement sont satisfaisantes. Les non skieurs peuvent participer à ces sorties; une excursion sera prévue à cet effet. Si la neige manquait, des sorties et visites seront organisées.
Demandez le programme de février au MDA «L'Evasion», CP 373, 1000 Lausanne 17, en joignant une enveloppe timbrée avec nom et adresse.

SECTION BERNOISE

Midi-rencontre

Mercredi 15 février 89: au Restaurant du Midi à Reconvilier à 11 h 30.
A 14 h spectacle théâtral par la Troupe de Théâtre «La Rampe».
Entrée libre. Collecte à la sortie.
Prix du repas: Fr. 12.—
Inscriptions: auprès de M. Pierre Helfer, rue du Collège 24, 2605 Sonceboz, tél. 032/97 10 20.